

ENFANT DOMICILIÉ À ISSOIRE, pour une école hors-secteur du domicile

Ce formulaire est à remettre au **Service Éducation**, en mairie d'Issoire (Rez-de-chaussée), dûment complété et accompagné des pièces justificatives nécessaires.

NB : avant le vendredi 31 août 2018, pour les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2016

La demande de dérogation est une procédure d'exception.

La dérogation ne peut être accordée que si les motifs sont reconnus recevables et en fonction des effectifs des écoles concernées.

ENFANT

Nom : Nom d'usage :

Prénom :

Masculin Féminin Né(e) le : ____/____/____

Niveau: Maternelle : TPS Petits Moyens Grands / Élémentaire : CP CE1 CE2 CM1 CM2 ULIS

École souhaitée **Pour les TPS, Rentrée souhaitée en :** Nov 2018 Jan 2019

<input type="checkbox"/> Maternelle Barrière (dispositif <u>Passerelle</u> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Maternelle Centre <input type="checkbox"/> Maternelle Faubourg <input type="checkbox"/> Maternelle Murat <input type="checkbox"/> Maternelle Pré-Rond	<input type="checkbox"/> Élémentaire Barrière <input type="checkbox"/> Élémentaire Centre <input type="checkbox"/> Élémentaire Faubourg <input type="checkbox"/> Élémentaire Bizaleix <input type="checkbox"/> Élémentaire Pré-Rond
---	---

DOMICILE DE L'ENFANT

PARENTS

MÈRE

PÈRE

TUTEUR

	<u>PÈRE (ou tuteur)</u>	<u>MÈRE (ou tutrice)</u>
Nom:
Prénom:
Adresse N° Rue :
CP Commune:
Téléphone :
Portable :
Adresse E-mail:@.....@.....
Situation familiale:	Marié/Pacsé/Vie Maritale <input type="checkbox"/> Divorcé/Séparé <input type="checkbox"/> Monoparentale <input type="checkbox"/> Veuf(ve) <input type="checkbox"/>	
Secteur scolaire:	Barrière <input type="checkbox"/> Centre <input type="checkbox"/> Faubourg <input type="checkbox"/> Bizaleix / Murat <input type="checkbox"/> Pré-Rond <input type="checkbox"/>	

DOMICILE DE L'AUTRE PARENT

MÈRE

PÈRE

Nom:
Prénom:
Adresse N° Rue :
CP Commune:
Tél domicile:
Adresse E-mail:@.....
	Port. :

École fréquentée en 2017-2018 : Classe :

Enfants habitant à la même adresse

Nom	Prénom	Date de naissance	Lieu de scolarisation / Classe en 2018-2019
		/ /	
		/ /	
		/ /	
		/ /	

EXPOSÉ DES MOTIFS

PIÈCES OBLIGATOIRES À JOINDRE AU DOSSIER

- ⇒ **Livret de famille** ou extrait d'acte de naissance avec filiation
- ⇒ **1 justificatif de domicile de moins de trois mois** : bail de location, acte de vente, facture d'électricité, de gaz ou de téléphone (fixe ou portable).
 - ⇒ En cas de domicile différent du père et de la mère, joindre un **justificatif fixant la résidence habituelle de l'enfant** (jugement ou « attestation sur l'honneur fixant la résidence principale d'un enfant » disponible au Service Éducation et téléchargeable sur le site internet de la Ville).
- ⇒ En cas de garde par une tierce personne :
 - **Justificatif de l'Employeur** : Attestant les horaires de travail des adultes du Foyer.
 - **Assistante Maternelle** : Copie de la dernière feuille de paie « PAGE » **ET** justificatif de son domicile de moins de 3 mois : bail de location, acte de vente, facture d'électricité, de gaz ou de téléphone (fixe ou portable) et attestation indiquant les heures de garde à la rentrée.
 - **Membres de la famille** : Justificatif du lien de parenté (leur livret de famille) **ET** justificatif de leur domicile de moins de 3 mois : bail de location, acte de vente, facture d'électricité, de gaz ou de téléphone (fixe ou portable) **ET** attestation sur l'honneur de garde d'enfant indiquant les heures de garde à la rentrée.
- ⇒ Tout autre justificatif légal que vous jugerez nécessaire pour motiver votre demande

ENGAGEMENT DES PARENTS

Le ou les parents déclare(nt) sur l'honneur que tous les renseignements fournis ci-dessus sont exacts et s'engage(nt) à signaler au service Éducation de la Ville d'Issoire ainsi qu'à la Direction de l'école, tout changement de domicile ou de situation en cours d'année scolaire.

Il est rappelé que l'utilisateur qui emploie un faux nom ou un faux état civil dans un acte public ou un document administratif destiné à l'autorité publique, qui produit une attestation ou un certificat falsifié, encourt des peines prévues aux articles L. 433-19 et L. 441-7 du Code Pénal.

Si ces manœuvres ont pour objet de conduire ou ont conduit à l'attribution d'un droit usurpé, les peines encourues sont celles prévues aux articles L. 313-1 et L. 313-3 pour escroquerie ou tentative d'escroquerie.

En application de la loi du 06/01/1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous êtes informés que :

Les réponses au présent questionnaire sont obligatoires conformément à la circulaire n°91-220 de l'Éducation Nationale en vue de la scolarisation des enfants.

Les seuls destinataires de ces informations sont les services concernés de la Ville d'Issoire, de l'Éducation Nationale (à ce titre, les numéros de téléphone de la personne ayant la garde de l'enfant seront communiqués à l'École).

Vous êtes habilités à obtenir communication des informations nominatives recueillies et d'en demander toutes rectifications.

Ces données seront conservées jusqu'à la radiation de l'enfant des écoles de la Ville.

À Issoire, le

«Lu et approuvé» à écrire de manière manuscrite

La mère ou tutrice (signature):

«Lu et approuvé» à écrire de manière manuscrite

Le père ou tuteur (signature):